

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERRES SUR ARGET

DELIBERATION N° 2017-80

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Votants : 15

Procuration : 0

REÇU LE :

- 7 NOV. 2017

PREFECTURE FOIX

L'an deux mille dix-sept, le 23 OCTOBRE à 20 h, le Conseil Municipal de la Commune de SERRES SUR ARGET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain GARNIER, Maire de Serres sur Arget.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/10/2017

Date d'affichage : 19/10/2017

Présents : Michel ANDOLFO, Annabel AUGUSTIN, Françoise BAUZOU, Eva BIETH, Kévin CARBONNE, Antoine DOMANEC, Alain GARNIER, Raphaël GENZ, Camille HAUMONT, Fanny KUHNT, Didier MAURY, Paulette PORTET, M-Cécile RIVIERE, Thierry TORRES, Jacques VU VAN.

Absents excusés (0).

Procuration (0)

La séance est ouverte à 20 H

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil. Madame Eva BIETH est désignée pour remplir cette fonction.

**Objet : ELECTIONS DES DELEGUES AUPRES DES DIFFERENTS PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS**

La commune est représentée dans un certain nombre d'instances ou organismes : il s'agit de désigner les conseillers municipaux qui représenteront la commune à ces différents instances et organismes.

Mr le Maire donne lecture des personnes déjà candidates et demande si d'autres conseillers veulent se porter candidats.

Organismes	Délégués de la commune
Syndicat départemental d'énergie de l'Ariège (SDE09)	Antoine DOMANEC titulaire Marie-Cécile RIVIERE suppléante
Parc Naturel Régional des Pyrénées ariégeoises	Thierry TORRES titulaire Eva BIETH suppléante
Affaires militaires	Thierry TORRES titulaire Annabel AUGUSTIN : suppléante
Association foncière pastorale	Alain GARNIER titulaire Michel ANDOLFO suppléant
Syndicat mixte de création et de gestion d'une aire de grand passage (SMCG)	Françoise BAUZOU titulaire Jacques VU VAN suppléant

Le Conseil **APPROUVE à L'UNANIMITE** la désignation de ses délégués aux organismes suivants : le SDE09, le PNR des Pyrénées ariégeoises, les Affaires Militaires, l'Association Foncière Pastorale et le SMCG, selon le tableau ci-dessus.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

A Serres Sur Arget, le 30 octobre 2017

Le Maire,
Alain GARNIER



REÇU LE :
- 7 NOV. 2017
PREFECTURE FOIX



Reçu en Préfecture le :/...../.....

Délibération rendue exécutoire par publication et/ou notification à compter du 30/10/2017